

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 24 juin 2024

66 élus présents (104 en exercice, 24 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

TRANSFERTS ET CREATIONS DE CREDITS - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2304C (311/7.1.2/2375C)

Une erreur s'était glissée dans la délibération 2304C « Transferts et créations de crédits – budget annexe des transports urbains », rendant impossible son exécution. La présente délibération annule et remplace donc la délibération 2304C.

Pour permettre aux services communautaires de poursuivre leurs activités, il convient de procéder aux créations et transferts de crédits suivants sur le budget annexe des transports urbains :

SECTION DE FONCTIONNEMENT										
DEPENSES						RECETTES				
LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	SERVICE	MONTANT		LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	SERVICE	MONTANT
CHAPITRE 011						CHAPITRE 70				
9280	61558	REPARATION ABRIS VELOS	5412	- 15 700,00€		10307	7061	TRANSPORT DE VOYAGEURS	5411	500,00€
CHAPITRE 65								•		
52	6574	SUBVENTION EXPLOITATION SOLEA	5411	- 36 000,00€						
CHAPITRE 67										
15368	6711	INTERETS MORATOIRES	5411	15 700,00 €						
11327	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5412	36 000,00 €						
CHAPITRE 68										
15369	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	310	500,00€						
			TOTAL	500,00€					TOTAL	500,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération approuve les créations et transferts de crédits proposés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN